



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

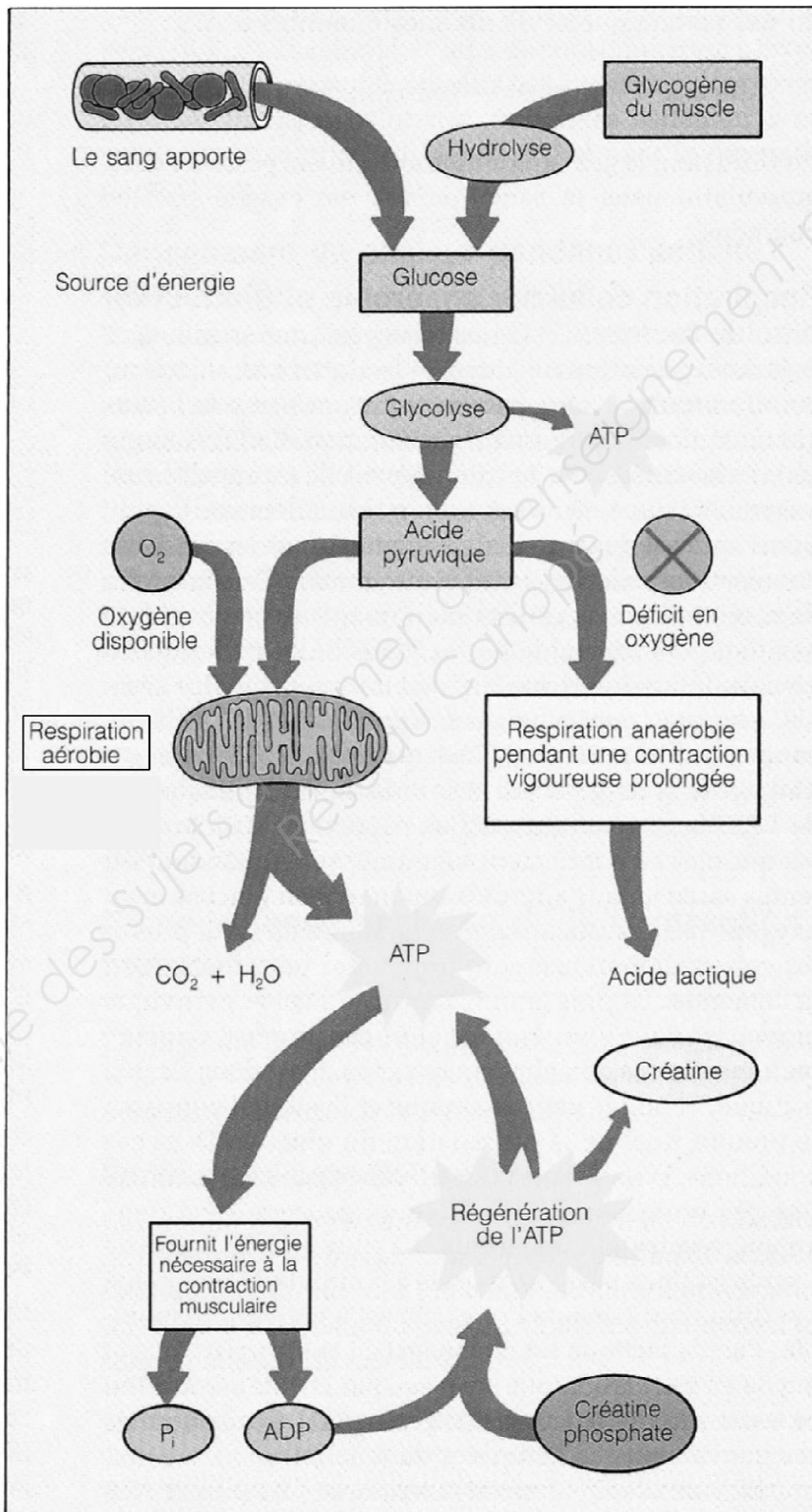
**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Bordeaux
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Annexe 6

Métabolisme du muscle en contraction

MARIEB Éline. *Anatomie et Physiologie Humaines*.
2^e édition. De Boeck Université, 1993. Page 267.



Annexe 7 - Synthèse des retours d'expérience professionnelle

	Activité professionnelle	Modification des pratiques professionnelles	Résultat de la modification
Résident 1	Employé dans une entreprise de bâtiment.	Achat d'un marteau-piqueur muni de poignées anti-vibrations.	Diminution des vibrations au niveau des mains et des membres supérieurs.
Résidente 2	Aide-soignante dans une maison de retraite.	La directrice a recommandé aux familles d'apporter à leurs proches des vêtements spécifiquement conçus pour faciliter les soins.	Manipulations des personnes âgées moins contraignantes pour les aides-soignantes.
Résident 3	Employé sur une chaîne de conditionnement de l'industrie cosmétique : vissage des bouchons de flacons (1400 flacons/heure).	Installation d'un automate pour visser les bouchons et formation du salarié au contrôle qualité pour la vérification des flacons.	Suppression du vissage manuel.

Annexe 8 - Bulletin de paie de Mme R.

Bulletin de PAIE

L'unité monétaire utilisée est l'Euro

Payé du : 01/03/2015 au : 31/03/2015

Matricule
N° Sécurité Sociale 2 _____
Emploi Animateur Technicien
Qualification Niveau 1
Coefficient 245,000

Entrée le 06/03/2012

Heures payées 81,600 T : 81,600
Plafond période 1 683,43

Association H
Enseignement culturel
XXXXXXXXXX
XXXXX. L

Sécurité Sociale
NAF 8552Z SIRET

Mme R _____

89 RUE DU _____
XXXXX. L

RUBRIQUES	BASE	TAUX	A DEDUIRE	A PAYER	CHARGES PATRONALES	
					Taux	Montant
Salaire de base	81,60	10,7752		879,26		
Prime ancienneté				12,88		
Prime				18,00		
Total brut				910,14		
Assurance maladie	910,14	0,750 %	6,83		12,800 %	116,50
Assurance vieillesse plafonnée	910,14	6,800 %	61,89		8,450 %	76,91
Assurance vieillesse déplafonnée	910,14				1,750 %	15,93
Assurance vieillesse déplafonnée	910,14	0,250 %	2,28			
Accident du travail	910,14				1,500 %	13,65
Allocations familiales	910,14				5,250 %	47,78
FNAL plafonné	910,14				0,100 %	0,91
Contribution solidarité autonomie	910,14				0,300 %	2,73
Assurance chômage AC	910,14	2,400 %	21,84		4,000 %	36,41
A.G.S.	910,14				0,300 %	2,73
AGFF T1	910,14	0,800 %	7,28		1,200 %	10,92
Retraite complémentaire T1	910,14	4,000 %	36,41		6,000 %	54,61
Prévoyance Totalité	910,14	0,400 %	3,64		0,400 %	3,64
Taxe apprentissage	910,14				0,680 %	6,19
Participation formation	910,14				0,400 %	3,64
Participation formation alternance	910,14				0,150 %	1,37
CSG déductible	897,85	5,100 %	45,79			
Total des charges			185,96			393,92
CSG-CRDS non déductible	897,85	2,900 %	26,04			
Total général des charges			212,00			393,92

REGLEMENT : CHEQUE
LE : 31/03/2015

NET IMPOSABLE	NET A PAYER	CUMUL CHARGES PAT.
724,18	698,14	2 722,46

CUMUL BRUT	CUM.BASE S.Sociale	CUMUL IMPOSABLE	PLAFOND S.Sociale	CUMUL HEURES	COUT GLOBAL
6 340,32	6 340,32	5 067,76	6 340,32	571,200	1 304,06

CONGES	Dûs	Acquis	Pris	Restant	Bases	REPOS	Dûs	Acquis	Pris/Payés	Restant
C.P. N-1	0,000		0,000		213,26	R.T.T.	0,000			
C.P. N					1 815,17	R.C.				

C.C. : Animation (ex-Animation socioculturelle) (3246)

DANS VOTRE INTERET ET POUR VOUS AIDER A FAIRE VALOIR VOS DROITS, CONSERVEZ CE BULLETIN DE PAIE SANS LIMITATION DE DUREE.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE	Session 2015
U2 – Conseil et expertise technologiques	Code : ESE2CET
	Page : 12/13

Annexe 9 - Éléments budgétaires de Mme R.

Prix du T2 non meublé convoité : 350 € + 45 € / mois de charges collectives communes à l'immeuble, à l'exclusion :

- du chauffage par convecteurs individuels ;
- de la consommation E.D.F individuelle.

A.P.L mensuelle en logement privé : 180 €

Situation actuelle :

Salaire temps partiel : voir bulletin de paye

Salaire cours particuliers : 1920 € annuel

A.P.L mensuelle en F.J.T: 290 €

Loyer mensuel payé actuellement en FJT : 480 € toutes charges comprises

Intérêts perçus d'un livret A : 36 € par an

Assurance logement : 120 € par an

Téléphone : 19 € par mois

Abonnement annuel transport bus : 180 €

Mensualité crédit à la consommation : 45 €

Loisirs : 12 € par mois

Mutuelle : 10 € par mois